

## Référentiel technique "Végétal local"

Le référentiel technique « Végétal local » propose un cadre technique et scientifique à la collecte, la multiplication et la production de végétaux (graines, plants, ...) issus de collecte locale en milieu naturel. Ce référentiel est associé au Règlement d'usage de la marque collective simple Végétal local.



L'utilisation de végétaux sauvages, issus de collecte en milieu naturel est adaptée à des chantiers ou des opérations ayant un objectif de restauration de la fonctionnalité écologique des milieux. En effet, ce type de végétaux si ils sont issus de collecte locale (prélevés durablement dans la région biogéographique) ont bénéficié d'une longue co-évolution avec la faune et la flore locales : ils contribuent ainsi au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont inféodés. Leur utilisation en plantation, réhabilitation ou végétalisation est bénéfique pour la résilience des écosystèmes.

Le référentiel et la carte des zones d'origine qui y est associée, sont issus d'une démarche collective lancée dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Réunissant près de 150 scientifiques et représentants des producteurs et utilisateurs de végétaux, durant deux années, elle a permis de définir les objectifs, les outils et le cadre pour la collecte, la production et la traçabilité des végétaux sauvages d'origine locale.

Cela a abouti en 2015 à la création de la marque aujourd'hui propriété de l'Office Français de la Biodiversité, et animée par les membres fondateurs (voir les acteurs). Le référentiel technique est actualisé en fonction des évolutions techniques et réglementaires.

### Liens utiles

[www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)